



(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 27266 A1

(51) Cl. internationale :
F24F 0/00

(43) Date de publication :
01.04.2005

(21) N° Dépôt :
27536

(22) Date de Dépôt :
18.02.2004

(71) Demandeur(s) :
**UNICONFORT MAROC DOLIDOL, 100 BD. GRANDE CEINTURE AIN SEBAA
CASABLANCA (MA)**

(74) Mandataire :
CABINET ABDERRAZIK

(54) Titre : **AERATEUR POUR MATELAS ET SALONS A RESSORTS.**

(57) Abrégé : La présente invention a pour objet un aérateur pour matelas et salons à ressorts caractérisé par une forme aérodynamique favorisant la ventilation, un couvercle mobile muni de fentes pour l'accès de l'air et permettant d'ouvrir l'aérateur pour l'injection par un orifice des produits anti-acariens et/ou antibactériens, et des produits parfumés et une taille appropriée pour loger un absorbeur d'humidité et faciliter la circulation de l'air en quantité suffisante.

ABREGE DESCRIPTIF

La présente invention a pour objet un aérateur pour matelas et salons à ressorts caractérisé par une forme aérodynamique favorisant la ventilation, un couvercle mobile muni de fentes pour l'accès de l'air et permettant d'ouvrir l'aérateur pour l'injection par un orifice des produits anti-acariens et / ou antibactériens, et des produits parfumés et une taille appropriée pour loger un absorbeur d'humidité et faciliter la circulation de l'air en quantité suffisante.

MEMOIRE DESCRIPTIF

Joint à l'appui d'une demande de brevet d'invention ayant pour objet :

“ Aérateur pour matelas et salons à Ressorts ”

De par sa forme et sa conception, le matelas peut être comparé à une boîte fermée alors que les produits qu'il contient tels que la mousse, l'ouate, les ressorts et le feutre nécessitent une aération permanente pour éviter que ne s'y installent acariens, bactéries et moisissures surtout dans un climat humide, ainsi que les mauvaises odeurs.

Or, les aérateurs qui équipent actuellement les matelas ne permettent pas une aération suffisante et l'on constate que, très souvent, les acariens et bactéries y persistent en dépit de la présence d'un aérateur.

Aussi, la présente invention a pour objet d'apporter des améliorations aux aérateurs en ce qui concerne tant la forme, la taille que les composants afin de les rendre plus performants.

I. LA FORME

L'innovation consiste à donner à l'aérateur une forme aérodynamique caractérisée par un élargissement progressif qui évite le freinage de l'air et favorise la ventilation

(V . PL. I)

II. LES COMPOSANTS

L'aérateur se compose d'un boîtier qui s'encastre de chaque côté du matelas et auquel il est fixé définitivement.

.../...

27266

01 AVR 2005

Ce boîtier est muni :

- d'un couvercle pivotant ce qui permet en l'ouvrant de placer un absorbeur d'humidité dans ledit boîtier et de le refermer une fois l'absorbeur installé.
(V . PL. I et II)

- de fentes en nombre suffisant pour permettre à l'air de pénétrer dans le matelas.
(V . PL. II)

- d'un orifice se situant au fond du boîtier et par lequel une fois celui-ci ouvert, on peut injecter les produits anti- acariens, les produits antibactériens et les parfums.

III. LA TAILLE

Les dimensions jugées suffisantes pour que l'aérateur puisse remplir toutes les fonctions précitées l'établissent comme suit :

- hauteur 30 mm
- largeur 85 mm
- longueur 190 mm .

Ainsi grâce à sa forme, sa taille et ses composants, l'aérateur objet de la présente invention est en mesure, tout en logeant un absorbeur d'humidité de faciliter la circulation de l' air en quantité suffisante dans le matelas et de permettre d'injecter dans le matelas tous les produits dont il a besoin sans être obligé de l'ouvrir ainsi que les parfums. Il en résulte une plus grande pérennité des matelas et des produits qui le composent.

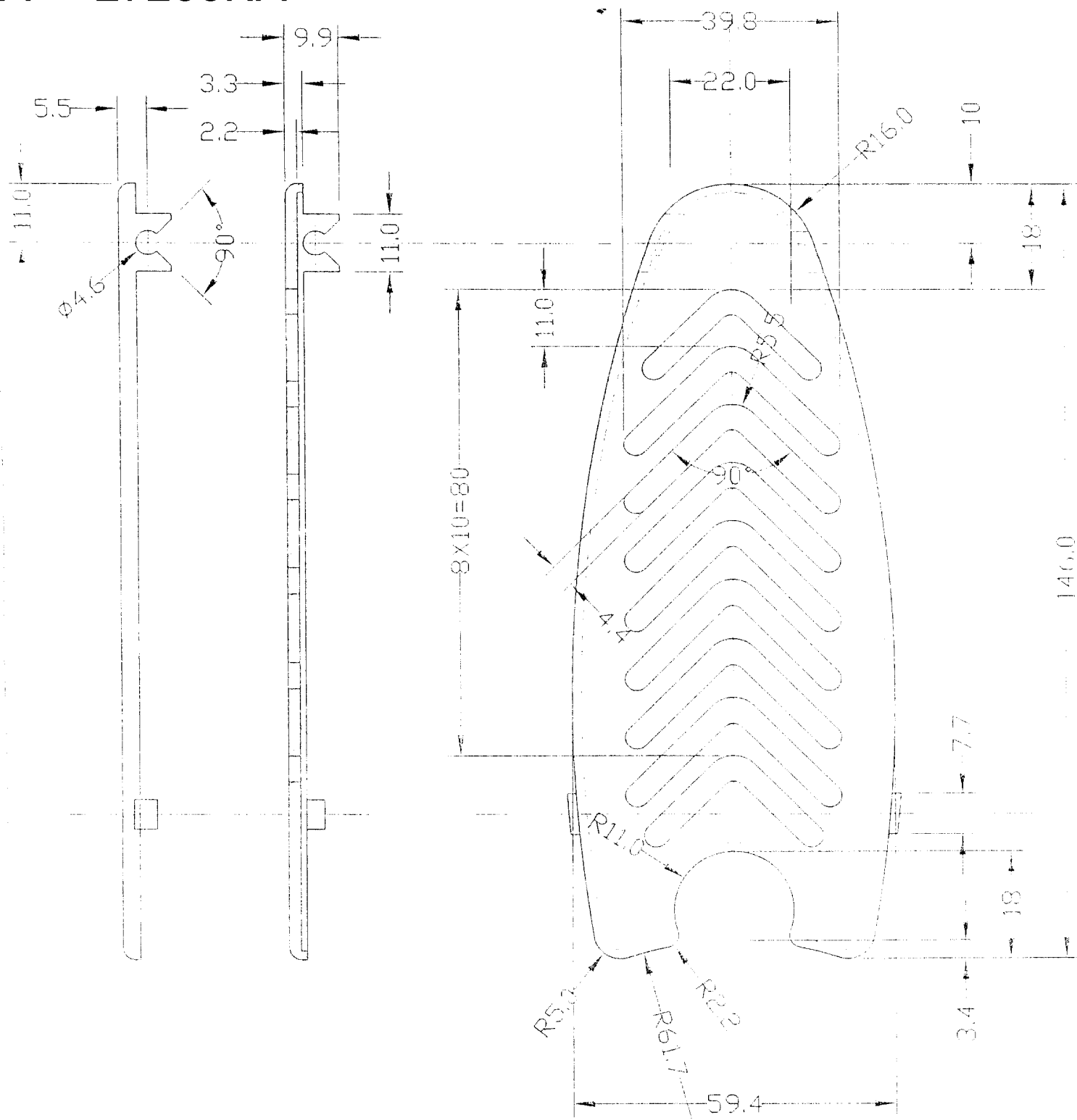
REVENDEICATIONS

1/- Aérateur pour matelas caractérisé par une forme aérodynamique, des composants et des dimensions qui facilitent la circulation de l'air en quantité suffisante et l'utilisation des différents produits dont a besoin le matelas pour une plus grande pérennité, et le bien-être de l'utilisateur.

2/- Aérateur pour matelas suivant la revendication n°1 caractérisé par une forme aérodynamique favorisant la ventilation

3/-Aérateur pour matelas, suivant la revendication n°1 caractérisé en ce qu'il comporte un couvercle mobile muni de fentes d'aération et d'un orifice pour l'injection des produits anti-acariens et / ou antibactériens, et les parfums.

4/- Aérateur pour matelas, suivant revendication n°1, caractérisé par des dimensions appropriées pour l'accès de l'air en quantité suffisante et pour loger un absorbeur d'humidité.



21 I / II

